



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E26598

VALABLE JUSQU'AU 17/06/2024

ÉDITÉ LE 07/07/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1998

Forme juridique : SARL

Capital : 7 622

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC STRASBOURG 415197151

Siret : 415 197 151 00020

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 27 402752

Assurance Responsabilité Travaux :
CAMBTP 1278971

Assurance Responsabilité Civile :
CAMBTP 1278971

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : SALZANI LUC SARL

7 RUE BENJAMIN SILLIMAN JR
ECO PARC RHENAN
67116 REICHSTETT

Téléphone : 03 88 10 28 40

Portable : 06 73 35 04 05

Fax : 03 88 10 28 41

Site Internet : ets-salzani-chauffage-sanitaire-climatisation.busi

E-mail : sanitaire@salzani.fr

Responsabilité légale :
HARTZER FREDERIC GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Effectif moyen : 7

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	08/07/2021
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	06/07/2023
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	03/03/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	06/07/2023
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	08/07/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	06/07/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE STRASBOURG
BATIMENT « H22 » - 1ER ETAGE
15 RUE JACOBI-NETTER
67200 STRASBOURG CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.